

## L'AGRICULTEUR.

ble ciré pour faire la ligature en évitant de comprendre le nerf spermatique." On doit laisser aux bouts assez de longueur pour qu'ils puissent pendre au dehors ; et l'on coupe aussitôt les deux testicules avec un instrument bien affilé. La douleur est moins vive que par les autres procédés ; il ne survient pas d'accidens, et la guérison s'opère promptement.

On use quelquefois du moyen suivant pour se dispenser de couper le scrotum : on enfle de gros fil ciré ou de petite ficelle un carrelet ou bien une très grosse aiguille ; on presse à plat les bourses contre le cordon spermatique d'arrière en avant ; on les perce d'outre en outre près du cordon spermatique ; on tire l'aiguille à soi par la partie opposée à son entrée ; on la fait passer de nouveau dans les mêmes trous, et on engage le fil de manière que le cordon spermatique se trouve dans l'anse que ce fil détermine par son retour : on fait aussitôt un nœud fortement serré et très solide. Ensuite on passe au second testicule, et on opère de la même manière. Il est bien évident que l'atrophie ne tarde pas à survenir, ainsi que le dépérissement des testicules qui ont perdu dès le premier moment de l'opération la faculté de secréter le sperme ; mais ils conservent encore assez de vitalité pour ne pas se mortifier complètement.

En général on préfère pour le cheval le hongrage ou castration par le moyen des billots ou casseaux.

Les taureaux dans beaucoup de contrées sont châtrés à trois ans par la ligature avec une ficelle de leurs cordons spermatiques. Dans ce cas le taureau est debout ; on le contient en lui serrant un jarret avec une corde et un tourniquet ; puis on fait la ligature et on ampute au-dessous les deux testicules.

Daubenton conseille de châtrer ainsi qu'il suit les béliers et les agneaux antenois ; on lie fortement avec une ficelle le scrotum au-dessus des testicules ; au bout de huit jours, il coupe le tout au-dessous de la ficelle. Châtrer de cette manière s'appelle vulgairement Billonner ou Fouetter.

Il est des bergers qui procèdent à la castration des béliers de trois à quatre ans par la ligature du scrotum et des cordons spermatiques avec le fil-de-touet dont nous avons parlé plus haut.

III. *Castration par les casseaux ou billots avec ou sans caustique.*—Pour ce procédé, on place, par une espèce de ligature, des morceaux de bois en façon de pince, au-dessus des épидидymes. Quelques praticiens préfèrent ne placer les billots qu'au-dessous des épидидymes pour les animaux destinés à travailler et qui ont besoin de forces ; ils prétendent que l'animal ainsi opéré conserve plus de feu, c'est-à-dire plus d'énergie. Quoi qu'il en soit, cette dernière méthode peut devenir une source d'accidens fâcheux dans les animaux avancés en âge, tandis que elle n'a que peu ou point d'inconvénient pour les jeunes.

Nous avons dit que le casseau ou billot est une espèce de pince de bois : elle est composée d'un morceau de sureau ou de tout autre bois facile à creuser. Le diamètre sera de vingt-cinq à trente millimètres (1 pouce environ) ; la longueur, de quinze centimètres (5 à 6 pouces tout au plus). A treize millimètres (6 lignes) de chacun des bouts, on pratique circulairement une entaille. On fend en deux pièces ce morceau de bois ; on enlève la moelle ou on creuse ; dans cette canelure ou creux on étend une pâte molle ou un corps gras sur lequel on étend, comme éminemment caustique, du sublimé corrosif en poudre ou du vitriol bleu, dont on use avec précaution à cause de la violence de ces poisons. Ensuite on assemble les deux pièces ; on les lie d'abord par un des bouts ; au moyen d'une autre ficelle on rapproche les deux pièces à l'autre bout, après qu'on y a placé et pressé les cordons spermatiques, dégagés du scrotum que l'on a incisé à cet effet et d'où on les a descendus.

On conseille, afin que la compression des billots soit plus forte lorsque on les applique, de les rapprocher et de les serrer avec une tenaille ou pince de fer longue de trente centimètres au plus (10 à 11 pouces), dont chaque mors présente une